

MAGAZINE D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS

# Bénévol'Action

**SPÉCIAL**

**Semaine de l'action bénévole 2008**

**Du 27 avril au 3 mai**

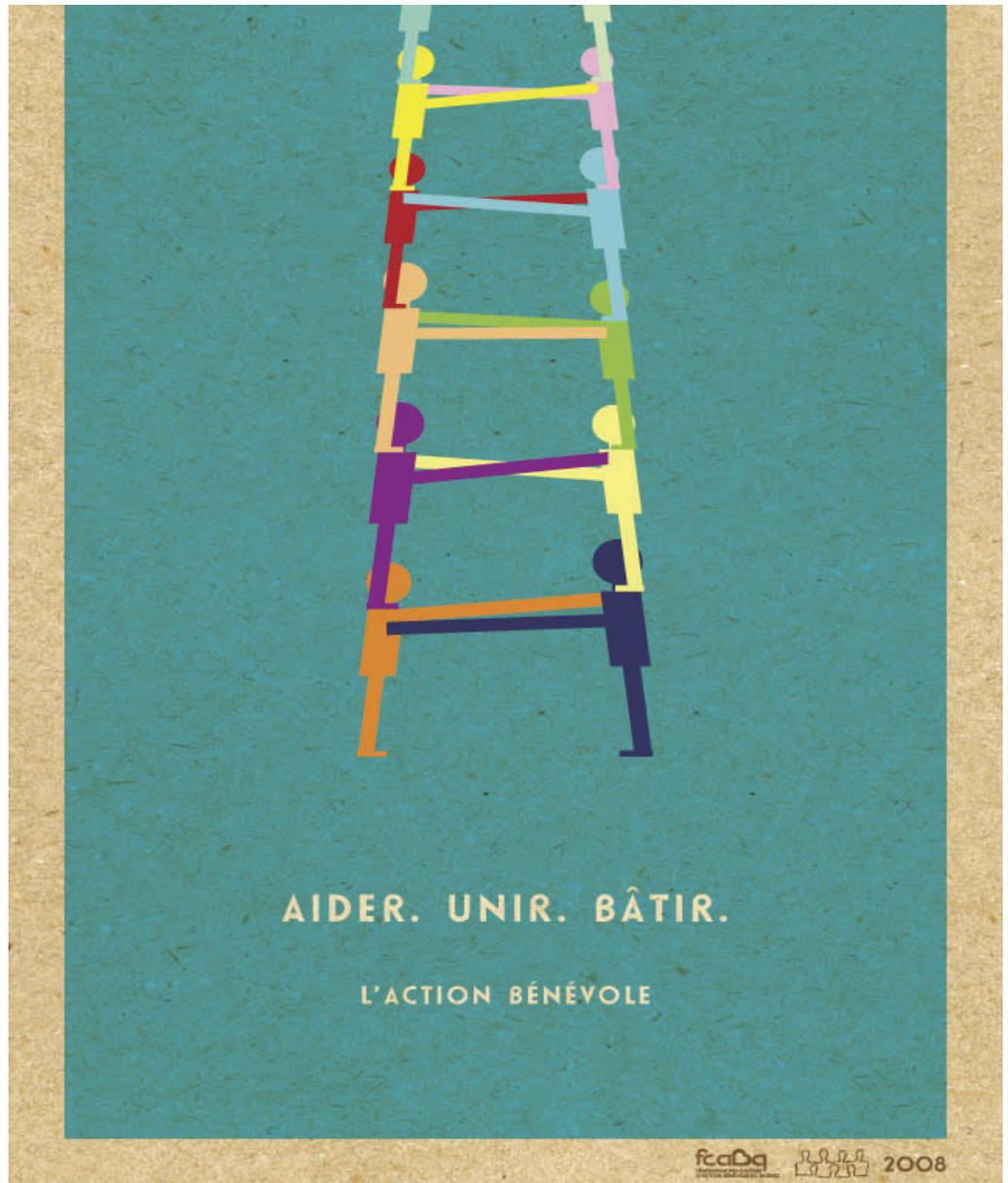
**DANS CE NUMÉRO**

Le Mot de la présidente	2
L'Édito	3
La SAB 2008	4
Les gens engagés	6
Savoir-faire	15
L'Agenda	20

**NE MANQUEZ PAS**

Au moment où la SAB est souvent l'occasion pour organiser des activités de financement, l'Agence de Revenu Canada nous rappelle l'abécédaire d'une gestion adéquate afin d'éviter les mauvaises surprises au moment de déclarer les revenus de l'organisme.

**Page 15**



Bénévol'Action - Avril 2008



# Merci !

Par **Lise Proteau**,  
Présidente de la  
FCABQ

Je ne peux m'empêcher d'associer les débuts de notre Fédération au visuel de notre campagne promotionnelle.

Tout commence par un simple geste d'entraide, un geste individuel mais constructif, qui unit les gens d'horizons différents mais avec au fond du cœur, le projet commun de faire du bien. À qui ? À son voisin, à l'inconnu et finalement, à sa collectivité. Ce geste tout simple au départ finit par devenir un projet collectif, qui dépasse les intérêts individuels.

D'un pas à un autre, d'une main à une autre, d'une épaule à une autre, vous les bénévoles du Québec, vous contribuez à construire un monde meilleur dont nous profitons tous, comme société.

Vous faites partie de celles et ceux qui propagent le désir de justice sociale et de solidarité humaine. Par votre engagement, vous aidez, vous soutenez, vous écoutez, vous

défendez, vous participez, vous luttez pour que nous tous ayons accès à des conditions de vie optimales, peu importe notre condition sociale.

Ainsi, le Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe, qui accueille le début officiel des activités de la SAB 2008, est né de cette volonté, quarante ans auparavant. Puis, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec est née de votre volonté unie à celle de d'autres Centres.

Parce que vous avez compris que les changements, les petits comme les grands, arrivent lorsque ces trois actions sont combinées : **Aider. Unir. Bâtir.**



**Le Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe, qui accueille le début officiel des activités de la SAB 2008, célèbre ses 40 ans d'existence cette année. Il est du nombre des treize Centres à l'origine la FCABQ, en 1972.**

Si vous doutez encore de la force inouïe de ces trois gestes, constatez par vous-même : la FCABQ regroupe à ce jour 115 centres d'action bénévole présents presque partout au Québec.

Ses membres réunissent à eux seuls près de 30 000 bénévoles qui donnent, chaque année, des dizaines de milliers d'heures au bénéfice de leurs

collectivités respectives.

Tous les secteurs profitent de l'engagement de nos concitoyens, que ce soit le sport, les loisirs, la défense des droits collectifs, la protection de l'environnement, l'engagement politique, les conseils d'administration de nos groupes et des instances publiques, la santé et les services sociaux. Cela représente toute une échelle de solidarité !

Mais, nous ne serions pas ici aujourd'hui si des personnes ne s'étaient pas données la main pour aider et faire du bien, tout simplement. Chers bénévoles, MERCI ! pour tout ce que vous apportez à

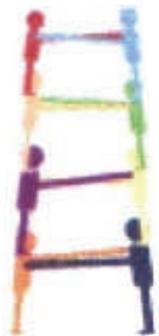
notre société, pour votre dévouement auprès de vos semblables, pour votre contribution essentielle au bien commun. La Semaine de l'action bénévole est un moment privilégié pour vous saluer et j'invite la population québécoise à profiter de l'occasion pour le faire.

Et pourquoi ne pas prendre exemple de leur engagement pour tenter, nous aussi, l'expérience humaine de l'action bénévole ? Voilà une façon toute simple mais efficace de contribuer à la construction d'une société empreinte des valeurs de partage, de solidarité et d'équité.

Bonne Fête à tous ! Bonne Semaine de l'action bénévole !

&





## L'Édito

Par **Pierre Riley**  
Directeur général  
de la FCABQ

### Il est facile de s'unir pour bâtir un monde meilleur

Une société se construit dans l'action. Les valeurs des femmes et des hommes qui ont bâti le Québec sont à l'origine de l'action bénévole. Dans notre vaste territoire au climat inhospitalier, les membres des premières collectivités ont toujours compté les uns sur les autres pour survivre et progresser.

Les bénévoles ont toujours contribué à déterminer les besoins humains et à y répondre. Bon nombre de programmes et d'organismes communautaires et bénévoles ont été créés par des personnes engagées pour bâtir notre avenir collectif. En voici quelques exemples.

Les droits de la personne forment un élément fondamental de notre tissu social. Depuis de nombreuses années, les bénévoles contribuent à l'évolution de notre société.

Ces défenseurs des intérêts sociaux ont remis en question les normes de la société à une époque où beaucoup de citoyens étaient privés de leurs droits essentiels. De nos jours, les bénévoles poursuivent la tradition de promouvoir les

droits de la personne comme moyen d'apprécier, de célébrer et de mettre en valeur ce qui nous différencie des autres. Selon l'Enquête canadienne sur le bénévolat de 2004, près de 4 % des heures bénévoles sont reliées à ce type d'activité.

Le sport occupe également une place de choix dans notre histoire et nos traditions. Pour beaucoup de collectivités, les activités sportives sont le pivot des échanges sociaux. De nombreux Québécois sont des entraîneurs bénévoles, des organisateurs et des parents qui appuient les activités sportives de leurs enfants. L'enquête citée plus haut démontre que pour ce secteur, près de 18 % des heures bénévoles y sont consacrées.

une multitude d'organismes à travers le Québec qui offrent différents services alimentaires, que ce soit la traditionnelle popote roulante qui a mené aux dîners communautaires et maintenant, à la vente de repas surgelés.

Voilà un exemple des efforts d'adaptation de la part des gestionnaires d'organismes qui ont dû transformer leurs programmes afin de répondre aux nouveaux besoins des aînés.

En cette Semaine de l'action bénévole, voilà une bonne occasion de nous rappeler que chaque petit geste compte pour créer une solide chaîne d'entraide. En fait, il est facile de s'unir pour construire un monde meilleur.



« Les bénévoles ont toujours contribué à déterminer les besoins humains et à y répondre. »

Bonne semaine de l'action bénévole !



■ Textes ■ Profils chiffrés  
■ Études  
[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

En 1966, le Service bénévole de Montréal a contribué à l'établissement de la première popote roulante de Montréal. Aujourd'hui, nous retrouvons





## La Semaine de l'action bénévole 2008 se déploie Les bénévoles, bâtisseurs d'un monde meilleur

Par **Patricia Morin**  
Responsable des  
communications  
de la FCABQ

**A**ider. Unir. Bâtir. Les changements, qu'ils soient petits ou grands, surviennent inmanquablement lorsque ces trois actions sont combinées. Pourtant, les personnes qui y contribuent n'ont pas la prétention, la plupart du temps, de révolutionner le monde. Elles veulent aider, faire du bien à ceux qui en ont besoin, elles sont sensibles à leur environnement, qu'il soit naturel ou d'ordre social.

Avec sa nouvelle campagne, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec veut mettre de l'avant les talents de bâtisseurs de nos concitoyens bénévoles dans la lente et souvent discrète édification d'une société nous offrant à tous des conditions de vie optimales.

Sans qu'elles s'en aperçoivent, ces personnes participent à un projet collectif qui dépasse les préoccupations individuelles et la diversité des horizons.

Un projet qui a toutes les chances de marcher parce qu'il s'appuie sur les forces de tout un chacun et que d'un pas à un autre, d'une main à une autre, d'une épaule à une autre, d'une marche à une autre, il n'y a plus de limites à notre désir commun de justice et de solidarité.

Comme à chaque année depuis 1974, le point fort de cette campagne de sensibilisation connaîtra son point fort durant la Semaine de l'action bénévole qui se déroulera, cette année, du 27 avril au 3 mai prochain.

### La mobilisation par l'exemple

Les chiffres les plus récents sur le profil de l'action bénévole et les habitudes de dons réalisée par Statistique Canada en 2004 et publiée en 2006 indiquent que 89 % des répondants

**« Les chiffres les plus récents sur le profil de l'action bénévole et les habitudes de dons réalisée par Statistique Canada en 2004 et publiée en 2006 indiquent que 89 % des répondants âgés de 15 ans et plus déclarent avoir été invités par quelqu'un à s'engager au sein d'un organisme. »**

âgés de 15 ans et plus déclarent avoir été invités par quelqu'un à s'engager au sein d'un organisme. De ce pourcentage :

- 69 % l'ont été par un membre de l'organisme ;
- 20 % par un ami ou un parent extérieur à cet organisme ;

- 5 % par un employeur ;
- 6 % par une autre personne.

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP), un programme d'enquête devenu permanent à Statistique Canada en 2001 pousse un peu plus loin son analyse en faisant ressortir que, même si moins de 45 % des personnes disent s'être engagées de leur propre chef, elles donnent par contre plus d'heures à l'organisme, en moyenne 144 heures, comparativement à 108 heures pour celles sollicitées par un tiers.

Mais que ce soit par altruisme, pour tisser des liens sociaux, pour les possibilités professionnelles ou pour toutes ces raisons à la fois, la contribution bénévole de nos concitoyens constitue un puissant outil de développement social et qui a tout autant sa place aux côtés des considérations économiques lorsque vient le temps de parler de la santé d'une société.

### Début du déploiement de la SAB à Saint-Hyacinthe

Même si elle débute officiellement le 27 avril, le déploiement de la Semaine de l'action bénévole a été amorcé jeudi le 24 avril, au Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe devant plus de 200 invités.

(Suite page 5)



## ... Les bénévoles, bâtisseurs d'un monde meilleur

(Suite de la page 4)

La marraine de la SAB au Québec depuis 1974 ne pouvait laisser passer l'occasion de saluer les 40 ans d'existence cette année du Centre, le travail et le soutien de son équipe de bénévoles et d'employé-es auprès de la population yamaskoise.

Comptant parmi les treize centres d'action bénévole fondateurs de l'actuelle Fédération qui a vu le jour en 1972, le Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe compte près de 700 bénévoles qui ont offert, au cours de la dernière année, près de 42 500 heures à 6 171 personnes de son territoire.

Des bénévoles de tous les secteurs

ainsi que des représentants des milieux communautaires et politiques de la région ont assisté à l'événement.

économiques.

La présidente de la FCABQ, Lise Proteau, invite tous les Québécois à profiter de la Semaine de l'action bénévole pour remercier les personnes de leur entourage qui donnent de leur temps à la société.

« Et pourquoi ne pas prendre exemple de leur engagement pour tenter, nous aussi, l'expérience humaine de l'action bénévole ? Voilà une façon toute simple mais efficace de contribuer à la construction d'une société empreinte des valeurs de partage, de solidarité et d'équité. »

■ Textes ■ Profils chiffrés ■ Études

[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

### Remercier. Honorer.

Plusieurs activités marqueront le passage de la Semaine de l'action bénévole 2008. Les membres de la FCABQ seront à l'origine de plusieurs de ces témoignages de reconnaissance auxquels se joindront de nombreuses municipalités, des institutions publiques et des partenaires

&

## Les CABs célèbrent la SAB 2008

### Une journée spéciale dédiée à l'engagement social à Brossard



Le Centre de Bénévolat de la Rive-Sud, en collaboration avec la Ville de Brossard, ont le plaisir de vous annoncer la tenue de la **Foire de l'engagement communautaire et bénévole**, le 3 mai 2008, de 10h00 à 17h00, au Centre socioculturel de Brossard (7905, rue San Francisco).

Dans le cadre des célébrations du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Brossard et de la Semaine de l'action bénévole 2008, la Foire a pour objectif de célébrer et de mettre en lumière toute la force et la diversité de l'engagement communautaire et bénévole local qui se manifeste aussi bien dans les organismes communautaires, culturels et sportifs.

Kiosques d'information (plus de 40 organismes), animation, spectacles et démonstrations (artistes et groupes locaux), animation pour enfants et autres, ponctueront cette journée.

**Venez nous rencontrer !**





## Les gens engagés

*Une vaste étude pour découvrir et comprendre leurs attentes*

**Les besoins en ressourcement et en formation chez les bénévoles engagés auprès**

### Le point de vue des bénévoles—2e partie

Nous vous présentons ici la deuxième partie de la synthèse d'une vaste étude réalisée par le Centre Berthiaume-Du Tremblay, responsable des Rendez-vous annuels destinés aux bénévoles engagés auprès des aînés. Chaque année depuis 1997, les RVA offrent à travers le Québec des journées de ressourcement et de formation aux personnes se dévouant auprès des aînés.

Comme son titre l'indique, cette étude s'inscrit dans une optique d'amélioration de la programmation des Rendez-vous annuels. Si vous souhaitez découvrir, comprendre les attentes des bénévoles en matière de soutien à leur engagement, jetez un œil attentif à ce qui suit.

Dans ce numéro :

### LES DIFFICULTÉS DES BÉNÉVOLES ET LES FACTEURS CONTRAIGNANTS

**A**u nombre des difficultés, des facteurs contraignants ou susceptibles d'affecter la motivation des bénévoles, les thèmes les plus fréquemment énoncés sont :

les exigences des aînés à l'endroit des bénévoles;

les difficultés liées à l'intégration des groupes et les difficultés relationnelles;

le vieillissement et la perte d'autonomie des bénéficiaires aînés;

la difficulté pour les bénévoles d'établir leurs propres limites;

les problèmes de relève et de recrutement;

la difficulté de faire face à certaines réactions des aînés, à leur détresse ou à certains comportements;

la difficulté à composer avec la professionnalisation des pratiques bénévoles;

les pertes, les deuils liés à l'accompagnement des aînés;

la confrontation des valeurs et des idées;

le vieillissement des bénévoles eux-mêmes et l'impact sur les organisations.

Les difficultés exposées sont des considérations importan-

## Les Rendez-vous annuels

tes pour le développement d'activités de ressourcement et de formation. Mais certaines peuvent aussi, et peut-être mieux, être prises en compte par les organismes bénévoles eux-mêmes.

### 3. Les attentes des bénévoles en matière de ressourcement et de formation

*3. 1 Ressourcement et formation en général : des attentes variées, des dénominateurs communs*

**« Au nombre des difficultés, des facteurs contraignants ou susceptibles d'affecter la motivation des bénévoles (...) : la difficulté à composer avec la professionnalisation des pratiques bénévoles (...) »**

Les échanges entre participants ont permis de faire apparaître leurs visions du ressourcement et de la formation. Si peu de remarques ont été faites sur les distinctions entre les activités de ressourcement et les

(Suite page 7)



## ... Étude sur les attentes en formation des bénévoles auprès des aînés

(Suite de la page 6)

activités de formation, les participants ont formulé des attentes qui pointent dans le sens des deux activités.

À cet effet, une participante affirme que ressourcement et formation « sont assez interreliés ». On pourrait dire, en résumé, que les participants expriment des besoins de formation de toutes sortes mais ils souhaitent aussi, et tout autant, « voir comment ça se passe dans les autres milieux », « en dehors de leur organisme ».

Enfin, les bénévoles désirent être touchés et rejoints par des conférenciers compétents et dynamiques. S'ils sont disposés à écouter et à participer aux exercices, les rencontres de corridor demeurent importantes.

La majorité des participants accordent de l'importance aux activités de formation et de ressourcement. Cela dit, les attentes et les demandes sont variées. La relation des bénévoles avec les activités de ressourcement et de formation varie selon les expériences des personnes et la fonction qu'ils occupent.

On pourrait les classer ainsi :

- les professionnels;
- les administrateurs;
- les isolés;
- les accrochés;
- les indifférents.

### Les Rendez-vous annuels

Les RVA se vivent sous des modes différents. Pour certains, il s'agit essentiellement d'une activité de groupe, entre amis, une occasion de se retrouver, en contexte stimulant, mais aussi pour le plaisir. Pour d'autres, les formations sont envisagées de façon plus sérieuse, plus didactique.

C'est une démarche individuelle qui s'inscrit dans un projet d'auto-formation.

Ces dynamiques doivent donc être prises en considération. Certains ont souligné le caractère complémentaire des journées présentées par les RVA par rapport aux activités plus spécialisées de leur organisme.

Sur la participation, certains ont fait part de leur difficulté à recruter de nouveaux participants, mais d'autres ont souligné de quelle manière les contenus préparés par les RVA étaient partagés dans leur organisme, avec ceux qui n'y étaient pas allés, preuve que la portée des RVA va au-delà des participants inscrits.

### 3. 2 Formations : des thèmes en demande

Les thèmes des formations sont des éléments-clés dans l'attrait des journées de ressourcement et de formation en général. Plusieurs sug-

gestions ont été formulées, que nous classons selon trois grandes catégories :

Mieux intervenir auprès des aînés

Apprendre à écouter

Développer et maintenir une relation de qualité avec les aînés

Apprendre à mieux décoder le langage verbal et non-verbal des aînés

Vivre avec les impacts émotifs des deuils, des difficultés des aînés

Apprendre à respecter les différences (limites physiques et psychologiques)

Améliorer les conditions de son action bénévole

Mieux travailler en équipe

**« La relation des bénévoles avec les activités de ressourcement et de formation varie selon les expériences des personnes et la fonction qu'ils occupent. »**

Savoir reconnaître et accepter ses limites

L'estime de soi et l'estime des autres

Relever de nouveaux défis

Reconnaître sa motivation et le sens de son action bénévole

Développer des mentorats (coaching).

(Suite page 8)



## ... Étude sur les attentes en formation des bénévoles auprès des aînés

(Suite de la page 7)

Mieux appréhender de nouveaux contextes sociaux

Intervenir en contexte multi-culturel

Les contextes socio-juridiques : éthique, testament

Les nouvelles façons d'envisager la mort

### 3. 3 Le format des Rendez-vous annuels

Les participants ont été invités à se prononcer sur le format des RVA, qu'il s'agisse des locaux, de l'horaire, des outils de promotion, des outils d'animation, etc.

Nous avons recueilli des remarques sur les dates de programmation, l'horaire, la durée, le type d'animation, la taille des groupes, le coût, l'accessibilité physique. De ces remarques, nous retiendrons que les outils de promotion sont importants. Ils sont connus et utilisés.

### Principaux éléments déclencheurs de participation

La formulation d'un thème accrocheur qui rejoint l'intérêt, sur le dépliant ou l'affiche.

La sollicitation face-à-face par un leader ou un collègue crédible auquel on s'identifie.

### Dates de programmation

Les hivers sont à éviter non seulement en raison de la rigueur du climat mais parce que plusieurs retraités s'absentent du Québec.

Des bénévoles (Saguenay) se disent à l'aise avec la tenue d'une activité à l'automne.

### Horaire et durée

On vit bien avec un début tôt en matinée, les fins de journées sont plus fatigantes. Certains suggèrent même une demi-journée, d'autres suggèrent d'écourter l'activité.

Plusieurs trouvent l'activité trop longue (5 mentions). Aux dires de responsables, il s'agit d'une contrainte à la participation pour plusieurs bénévoles.

Les contraintes et les attentes semblent varier d'une région à l'autre. Par exemple, à Sept-Îles, on est prêt à consacrer plus de temps à une activité qui nous a valu un long déplacement (une coordonatrice suggère une activité sur deux jours). De même, la rareté crée l'intérêt. À Montréal, l'abondance met à mal l'intérêt de certains.

### Animation

Le charisme, le dynamisme, les compétences des conférenciers, leur disponibilité et leur chaleur sont les qualités recherchées.

La sensibilité du conférencier au milieu communautaire.

On apprécie les mises en situation, les jeux de rôles.

Une approche andragogique qui mise sur les savoirs des participants.

L'importance de bouger, de se déplacer, en courant de journée (surtout après dîner) pour contrer la somnolence.

L'importance de favoriser (mais pas toujours) la mixité dans la formation des groupes pour provoquer des rencontres.

### Coûts

On apprécie beaucoup le coût d'entrée peu élevé. Cette accessibilité est devenue rare pour un produit de qualité.

« Souvent c'est la seule activité de ressourcement et de formation que les organismes et leurs bénévoles peuvent s'offrir (notamment dans les organismes à petit budget). »

Souvent c'est la seule activité de ressourcement et de formation que les organismes et leurs bénévoles peuvent s'offrir (notamment dans les organismes à petit budget).

### Accessibilité physique

En ville (Montréal), la situation géographique et l'accessibilité aux stationnements jouent un grand rôle, on ne veut pas avoir à tourner en rond.

(Suite page 9)



## ... Étude sur les attentes en formation des bénévoles auprès des aînés

(Suite de la page 8)

### Autres

Des leaders veulent pouvoir retrouver des pairs (pas juste des « âges d'or »).

On ne voit aucun inconvénient au retour de certains conférenciers.

### EN CONCLUSION

Partant des difficultés, des contraintes et des facteurs affectant la motivation des bénévoles, on peut identifier des besoins et, de là, certaines formes d'activités de ressourcement et de formation.

Plusieurs difficultés renvoient aux manières d'intervenir auprès des aînés (exigences des aînés, impuissance face à la détresse, deuils, pertes).

D'autres renvoient davantage à des besoins de soutien des conditions de l'action bénévole (l'intégration dans les groupes, relations interpersonnelles, relève, difficultés liées à la professionnalisation).

Enfin, certaines renvoient à l'art du vivre ensemble, à la clarification de nos valeurs, comme individu, comme organisme et comme collectivité.

Il conviendra donc d'évaluer à quel groupe particulier peut correspondre telle ou telle intervention. Certaines d'entre elles, notamment celles qui sont liées aux difficultés d'intégration dans les groupes, conviendront mieux aux organismes eux-mêmes.

La grande majorité des participants accordent une importance égale tant aux activités de ressourcement qu'à celles de formation, mais le sens accordé à ces activités peut varier. Il s'agit pour les uns, d'une chose essentielle, expérimentée dans les milieux de travail. Il s'agit pour les administrateurs et les coordonnateurs de services, d'une tâche nécessaire à toute organisation, une façon de fidéliser les bénévoles.

D'autres aiment tout bonnement les ressourcements et les formations car ces activités s'inscrivent parfaitement dans leur quête de connaissance et de perfectionnement personnel. Enfin, certains y voient l'unique moyen de briser leur isolement de bénévole, tandis que d'autres, peu nombreux il faut le dire, y accordent tout simplement peu d'intérêt.

Les thèmes proposés sont très souvent congruents avec les constats et les lacunes identifiés par les bénévoles. C'est le cas des thèmes relatifs à l'amélioration des habiletés d'intervention auprès des aînés.

En effet, les thématiques proposées : apprendre à écouter, développer et maintenir la relation avec les aînés, vivre avec les impacts émotifs liés aux deuils, le respect des différences font directement écho aux difficultés des aînés évoquées au chapitre 3.

Elles devront donc faire l'objet d'un intérêt particulier de la part du comité de développement des RVA.

Les autres propositions concernant les thèmes et les formules offrent une matière riche pour la planification et l'amélioration des éditions à venir.



### Crédits

Agent de liaison  
**Denis Nantel**  
Centre Berthiaume-Du Tremblay

Comité de suivi

**Lynda Binhas**  
Comité sectoriel de main-d'œuvre, économie sociale, action communautaire

**Robert Chabot**  
Les Préretraités Horizon

**Carole Deschamps**  
Association québécoise des centres communautaires pour aînés

**Réjean Dionne**  
Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles

**Myrtha Laflamme**  
La Maison d'un Nouvel Élan

**Marguerite Morin**  
Le Théâtre Fleury de Montréal;

**Denis Nantel**  
Centre Berthiaume-Du Tremblay;

**Pierre Riley**  
Fédération des centres d'action bénévole du Québec

Recherche et rédaction  
**Marie-Noëlle Ducharme**  
professionnelle de recherche

Mise en page et révision linguistique  
**Sylvia Dorta et Dominique Cartier**  
Centre Berthiaume-Du Tremblay  
Réalisé avec l'appui financier du programme fédéral *Nouveaux Horizons pour les aînés*



## L'action bénévole LGBT : c'est la même chose sauf que...

Par le Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL)

L'action bénévole d'ici qu'elle soit faite par les uns ou par les lesbiennes, les gais, les bisexuel(le)s, les transgenres, transsexuel(le)s et transsexué(e)s (LGBT) - celles et ceux issus des minorités sexuelles - est concrètement la même chose.

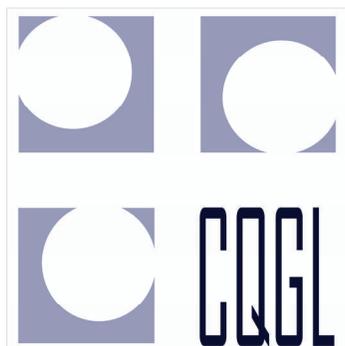
Ce sont tout simplement des humains qui viennent en aide à d'autres humains pour leur mieux-être individuel et collectif. En fait, tout comme les autres groupes composant la société québécoise : « Les membres de la communauté LGBT se sont dotés d'un réseau communautaire qui a pour mission fondamentale de valoriser et d'améliorer les conditions de vie, souvent marquées par les préjugés, les manifestations homophobes et la discrimination.

Ce dynamisme communautaire s'inscrit dans une finalité de développement social. Il s'incarne à travers des organismes qui tentent de répondre aux problèmes et aux besoins exprimés, et de mettre en œuvre, à cet effet, des moyens appropriés en vue de favoriser la création d'un mieux-être individuel et collectif. »<sup>1</sup>

Ce réseau communautaire diversifié porté par des centaines de bénévoles de tous âges ne se concentre pas seulement - comme plusieurs pourraient le croire -, dans la seule portion de la rue Sainte-Catherine est, entre Berri et De Lorimier, que l'on nomme le « Village ».

Il est nettement plus vaste. De fait, il y a des groupes LGBT à la grandeur du Québec. L'histoire de ce formidable mouvement communautaire est marqué par plusieurs jalons historiques dont l'un majeur : il est passé « de la clandestinité à l'affirmation. »<sup>2</sup>

En effet, il y a à peine quarante ans, avant les années 1960 au Québec et au Canada, l'homosexualité était considérée comme une maladie mentale par les uns, une abomination pour les esprits religieux ou un crime punissable d'emprisonnement en vertu de la loi.



Dans un tel contexte, les quelques bénévoles LGBT travaillant sans relâche sur le terrain étaient nettement plus des militant(e)s ou des activistes voués à « éteindre des feux ». Il faut attendre le bill Omnibus (1969) de Pierre-Elliott Trudeau qui décriminalisera l'homosexualité et la levée du « diagnostic de maladie mentale » par l'Organisation mondiale de la santé pour que les choses en aillent autrement.

On le constate, l'action bénévole LGBT n'agit donc pas seulement dans un contexte socio-économique ou socio-culturel bien défini, elle agit également de front dans un contexte politique et juridique en vue de l'égalité sociale.

En fait, les bénévoles LGBT doivent constamment lutter contre des préjugés de toutes sortes et concrètement contre l'homophobie.

Par exemple, faire du porte à porte dans le Village gai pour parler d'homosexualité, de lesbianisme ne représente pas le même degré de difficulté que si on le fait à Chicoutimi, Baie Comeau ou même plus près à Trois-Rivières ou à Laval.

**« (...) Il y a à peine quarante ans, avant les années 1960 au Québec et au Canada, l'homosexualité était considérée comme une maladie mentale par les uns, une abomination pour les esprits religieux ou un crime punissable d'emprisonnement en vertu de la loi. »**

Il y a de fortes chances pour que des portes restent fermées!

Cela dit, pour revenir à l'action LGBT « Actuellement, ce développement social et communautaire repose sur le bénévolat, qui, souvent, constitue la principale ou l'unique ressource sur laquelle les organismes peuvent compter afin de poursuivre leur mis-

(Suite page 11)



**Bénévol'Action - Avril 2008**

*... L'action bénévole LGBT : c'est la même chose sauf que...*

(Suite de la page 10)

sion et leur engagement auprès des personnes de minorités sexuelles. »<sup>3</sup>

Cette autre réalité, tristement concrète, la permanence et le financement, est vécue par les groupes avec beaucoup de difficultés. « Les problèmes liés à la disparité des ressources et à la quasi-invisibilité des communautés LGBT en région ne sont pas sans conséquences sur l'exode des personnes de minorités sexuelles dans les grandes régions... »<sup>4</sup>

À La Pocatière, le cas du Dr Magella Dionne, fondateur de Gai Côte-Sud, un organisme s'adressant aux LGBT et couvrant le territoire de Kamouraska, Rimouski, du Témiscouta et du Bas-Saint-Laurent (KRTB) illustre assez bien ce propos.

Faute de reconnaissance, de soutien gouvernemental, et afin de répondre à des besoins locaux le Dr Dionne y va généreusement de son argent pour soutenir son organisme.

Ainsi que l'on soit LGBT ou non, l'action bénévole demeure très exigeante. Certains des besoins et des problèmes exprimés ne vont pas en s'améliorant, comme ceux en lien avec le vieillissement de la population.

Pour Steve Foster, président-directeur général, du Conseil québécois des gais et lesbiennes : « Les victoires sociales, juridiques et politiques remportées par la communauté LGBT québécoise au cours des récentes années sont le fruit direct de l'implication bénévole de centaines de lesbiennes et de gais. Nous leur en serons à jamais reconnaissants et reconnaissants. »

1. *De l'égalité juridique à l'égalité sociale—Vers une stratégie contre l'homophobie*, Rapport du Groupe de travail mixte contre l'homophobie, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec, mars 2007, page 61
2. *De la clandestinité à l'affirmation—Pour une histoire de la communauté gaie montréalaise*, Ross Higgins, Co-meau et Nadeau, 1999
3. *Idem*, p.62
4. *Idem*, p. 63



**Pour en savoir plus sur le mouvement communautaire LGBT**  
[www.cqgl.ca](http://www.cqgl.ca)



**Les CABs célèbrent la SAB 2008**

**À Lévis**

**Le CAB SERS offre un atelier-échange sur la motivation des bénévoles**

**Le Centre d'action bénévole—SERS est heureux de vous inviter à une activité cadeau offerte dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.**

**Il s'agit d'un atelier-échange sur le thème de «Qu'est ce qui motive ou démotive les bénévoles ?». Les bénévoles sont une ressource précieuse dont il faut prendre soin pour les garder longtemps, de bonne humeur et heureux. Il n'y a pas de recette miracle, mais certains ingrédients peuvent aider à développer une recette gagnante.**

**C'est un rendez-vous ! Parlez en autour de vous.... En équipe, entre amis, entre bénévoles....  
Pour réservation :Christine Boutin, Communication et promotion, Centre d'action bénévole-SERS au 418-838-4094, poste 224**



Semaine québécoise du parrainage civique

## Le travail se poursuit pour les personnes vivant avec des incapacités

Par Yannick Brouillette

Agent de communication au Regroupement québécois du Parrainage civique

Le 13 avril dernier à Montréal, plus de deux cent personnes se sont déplacées des quatre coins du Québec pour assister à la Journée d'improvisation pour le Parrainage civique.

Artistes invités, personnes filleules et parrains-marraines se sont réunis sur les planches du Lion d'Or de Montréal pour une joute d'improvisation haute en couleur. Mettant ainsi de l'avant la mission du mouvement du parrainage civique, soit de briser l'isolement des personnes ayant une incapacité en les valorisant par une participation sociale mieux assumée.

Par incapacité, on entend des personnes vivant avec un problème de santé mentale ou une déficience intellectuelle ou physique. Le parrainage civique, par le biais de l'amitié issue de la relation parrain-marraine et filleul-le, leur permet une meilleure intégration sociale.



Les artistes, comédiennes et comédiens participants à la Joute d'Improvisation pour le parrainage civique en compagnie de la coordonnatrice et de filleuls du Parrainage civique de Montréal.

### Prix Gérard-Hamon

La Journée d'improvisation pour le parrainage civique, qui clôturait la Semaine québécoise du même nom, a débuté par la remise du Prix Gérard-Hamon. La candidature du parrainage civique lauréat de cette 10<sup>e</sup> édition du prix – Mesdames Yolande Boisclair (marraine) et Francine Bédard (filleule) – a été soumise par le Parrainage civique du Haut-Richelieu.

Cette distinction est attribuée annuellement à un jumelage qui a permis d'améliorer la participation sociale d'une personne ayant une incapacité pour

Pour Madame Boisclair, le jury a identifié l'accomplissement personnel qui résulte de son geste ainsi que son sentiment d'être utile à quelqu'un.

Le Regroupement québécois du parrainage civique a remis aux lauréats un forfait de ressourcement dans un centre de spa santé de leur région.

### Joute d'improvisation

Au cœur de cette journée s'est déroulée la Joute d'Improvisation pour le parrainage civique, réunissant notre porte-parole, la comédienne Marie-Hélène Thibault

« Force était de constater l'épanouissement des personnes filleules qui, parfois timidement, ont surmonté leurs différences pour offrir au public, en compagnie de leurs artistes favoris, un spectacle haut en couleur. »

qu'elle puisse mieux s'intégrer à la société.

(Providence), en plus de Dave Bourgeois (*Star Académie I*), Émile Mailhiot (*Le monde de Charlotte*), Chantal Lamarre (*Virginie*), Émilie Bibeau (*Annie et ses hommes*), Réal Bossé (*Dans une galaxie près de chez vous*), et Sophie Cadieux (*Les Lavigneur*).

Madame Bédard a démontré les retombées sociales positives de son jumelage – actif depuis treize ans – par son autonomie et sa participation sociale.

Force était de constater l'épanouissement des personnes filleules qui, parfois timidement, ont surmonté leurs différences pour offrir au public, en compagnie de leurs artistes favoris, un spectacle haut en couleur.

(Suite page 13)



**Bénévol'Action - Avril 2008**

*... Semaine québécoise du parrainage civique*

(Suite de la page 12)

**Un besoin criant**

La Journée d'improvisation pour le parrainage civique combinée aux nombreuses activités des 19 organismes membres du Regroupement permettent d'illustrer le besoin criant des personnes ayant une incapacité à s'intégrer et à participer aux activités sociales courantes de la vie en société. À ce propos, mentionnons qu'à ce jour plus de 1 190 personnes filleules sont en attente d'un jumelage au sein de nos organismes membres.

De plus, ces statistiques ne tiennent pas compte des régions, communautés et localités qui ne sont pas encore desservies par les organismes de parrainage civique.

Dans le cadre de la Semaine québécoise du parrainage civique, nous revendiquons par notre œuvre humanitaire que chacune des personnes ayant une incapacité ait sa place *À part entière* dans notre société.

Car ces personnes ont quelque chose à apporter à la société, par leur personnalité propre, leurs dons et leurs valeurs. Ils sont un apport important à notre collectivité.



*Le mouvement du parrainage civique au Québec a pour mission de favoriser l'établissement d'une relation d'amitié et d'entraide entre deux personnes, un parrain-marraine et une personne filleule qui éprouve des difficultés d'intégration à cause d'une incapacité. Ceci étant la démonstration d'une volonté collective de donner à chacun la place qui lui revient dans la société.*



[www.parrainmarraine.com](http://www.parrainmarraine.com)



**Les CABs célèbrent la SAB 2008**

**Le CAB SERS nous rappelle  
La reconnaissance, c'est aussi pour les membres  
des conseils d'administration et de comités**

Reconnaître l'apport des bénévoles engagés au sein de nos conseils d'administration ou de comités, favorise leur motivation et leur rétention au sein de nos organisations. Profitons de la «Semaine des secrétaires», du 20 au 26 avril, pour porter une attention particulière sur l'importance de la contribution du poste de secrétaire de conseil d'administration ou de comité.

Voici des idées fort simples pour souligner la valeur et la contribution essentielle du travail des bénévoles engagés dans le rôle de secrétaire :

- Faites parvenir une carte de remerciement.
- Envoyez un courriel de reconnaissance pour son travail, avec une copie conforme aux autres membres.
- Offrez une petite pensée (fleurs, épinglette, etc.).
- Soulignez leur apport dans le journal de l'organisme.

Les responsabilités importantes que doivent remplir nos secrétaires bénévoles méritent d'être soulignées. Pensez-y et soyez créatifs !



**Bénévol'Action - Avril 2008**

## Vélo Québec Événements recrute ses *bénévélos*

*Par l'équipe des communications de Vélo Québec*

**F**aire partie d'un des plus grands rassemblements cyclistes en Amérique du Nord vous plairait ? Vous aimez rencontrer de nouvelles personnes ? Vous êtes enthousiaste et dynamique ?

Nous voulons vous compter parmi notre équipe de bénévoles la plus sympathique du monde lors de la Féria du vélo de Montréal qui aura lieu du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin 2008 ! Pour assurer la sécurité et le confort des participants, près de 3500 bonnes volontés sont requises !

La semaine de festivités débute avec le Défi métropolitain, le dimanche 25 mai, puis se poursuit avec l'Opération vélo-boulot, (du 26 au 30 mai), Un Tour la Nuit, le vendredi 30 mai, et le Tour de l'Île de Montréal, le dimanche 1<sup>er</sup> juin. Les bénévoles peuvent apporter leur précieuse aide durant une ou plusieurs journées et occuper le poste qui correspond le mieux à leurs intérêts, notamment :

Membre de l'équipe de la sécurité à pied ou de la sécurité à pied/à vélo pour fermer les rues, dévier la cir-

culatation et encourager les cyclistes. Bénévole polyvalent dans les relais ou sur les sites de départ et d'arrivée.

Encadreur cycliste pour soigner les bobos des participants... ou de leur vélo.

### Les avantages d'être *bénévélo*

Tous les bénévoles reçoivent :

- une formation adaptée au poste qu'ils occuperont
- un t-shirt souvenir des bénévoles de la Féria du vélo de Montréal 2008
- un lunch, la journée de leur participation
- une invitation à une grande fête donnée en leur honneur

Les bénévoles courent aussi la chance de gagner de nombreux prix de présence :

- 1 carte-cadeau de 500 \$ de Sports Experts
- une des 4 cartes-cadeaux de 250 \$ chacune de Sports Experts
- une des 6 cartes-cadeaux de 100 \$ chacune dans les Pharmacies Jean Coutu
- un des 5 abonnements au magazine *Vélo Mag*
- un des 8 abonnements annuels aux centres YMCA du Montréal métropolitain.



**POUR INFORMATION ET INSCRIPTION :**

**514 521-8356**

[www.velo.qc.ca/benevole](http://www.velo.qc.ca/benevole)

[benevolevq@velo.qc.ca](mailto:benevolevq@velo.qc.ca)

**AIDER. UNIR. BÂTIR.**  
**L'ACTION BÉNÉVOLE**

Semaine de l'action bénévole du 27 avril au 3 mai 2008

0 8 0 0 1 1 3 0 2 0 0 1





## Savoir-faire

### Lignes directrices générales sur les événements ou les activités de financement

Par l'Agence Revenu Canada

Les lignes directrices suivantes s'appliquent habituellement à tous les événements ou activités de collecte de fonds :

La présence de célébrités à un événement ou activité de collecte de fonds ne constitue pas, en soi, un avantage. Tout montant payé en plus pour avoir le droit de participer à une activité (p. ex. un dîner ou une partie de golf) avec une personne en particulier ne doit pas être perçu comme un don.

La valeur de tout objet gratuit remis à tous les participants d'un événement (p. ex. stylos et porte-clés) ainsi que la valeur des prix de présence et de distinction auxquels sont admissibles tous les participants par leur seule présence à l'événement seront perçus comme un avantage, à moins que la valeur globale de ces articles, pour chaque billet vendu, ne dépasse pas le moindre de 75 \$ et de 10 % du prix du billet.

Pour déterminer le montant admissible et donc le montant du reçu pour fins d'impôt, la valeur des prix de présence et de distinction doit être additionnée et attribuée au prorata à chaque participant.

Pour déterminer quels articles seront perçus comme des avantages aux fins de l'application de la règle du seuil minimum, l'ARC adoptera la position selon laquelle la valeur de l'activité qui fait l'objet d'un événement de collecte de fonds, bien qu'il s'agisse d'un avantage dont il faut tenir compte pour déterminer le montant admissible, ne doit pas être incluse à cette fin (p. ex. le repas servi à un dîner-bénéfice, la valeur d'un billet comparable pour un concert, ainsi que les frais d'entrée, les frais de location de voiturette et le repas servi à un tournoi de golf).

À cet égard, il est acceptable de tenir compte des tarifs de groupes ou de banquet.

Généralement, le droit de participer à une vente aux enchères lors d'un dîner-bénéfice ne sera pas considéré comme un avantage.

#### Exemple

Un organisme de bienfaisance tient un dîner-bénéfice pour lequel 500 billets sont vendus au prix de 200 \$ chacun.

Un repas comparable peut être acheté au prix de 100 \$, sans compter la TPS, la TVP et les pourboires.



**En plus des activités de reconnaissance à l'endroit des bénévoles, la Semaine de l'action bénévole est un moment propice dans l'année pour y inclure des activités de financement. Mais sommes-nous au fait sur la manière appropriée de comptabiliser le tout lorsque viendra le moment de compléter la déclaration de revenus de notre organisme ?**

#### Première situation : Dîner-bénéfice

Il faut établir avec précision la valeur d'un repas comparable servi dans des établissements comparables. Si le dîner a lieu dans un restaurant, le prix que le restaurant facturerait à un client ordinaire constituerait la valeur comparable.

Les prix de présence sont un voyage d'une valeur de 3 000 \$ et des bijoux d'une valeur au détail de 500 \$ (3 500 \$/500, soit 7 \$ par participant).

Chaque participant reçoit un stylo portant le logo de l'organisme et un porte-clés dont la valeur globale au détail est de 10 \$.

(Suite page 16)



*... Lignes directrices générales sur les événements ou les activités de financement*

*(Suite de la page 15)*

En raison de l'application de la règle du seuil minimum, la valeur des prix de présence et des objets gratuits que reçoit un donateur ne sera pas perçue comme un avantage dans la détermination du montant admissible, car la valeur totale de ces prix et objets est de 17 \$ par donateur, ce qui est moins que le moindre de 75 \$ et de 10 % de 200 \$ (c.-à-d. 20 \$).

Dans ce cas, le montant de l'avantage est de 100 \$, qui ne dépasse pas 80 % du prix du billet (c.-à-d. ne dépasse pas 160 \$). Un reçu pour fins d'impôt indiquant le montant admissible peut donc être délivré.

**Deuxième situation :  
Ventes aux enchères à des fins de bienfaisance et loterie**

En général, l'ADRC a pour position qu'il n'y a aucun montant admissible à l'égard des articles obtenus à une vente aux enchères à des fins de bienfaisance, étant donné que l'enchère détermine la valeur des différents articles mis aux enchères.

Toutefois, lorsque la valeur d'un article peut manifestement être vérifiable (p. ex. s'il existe un prix de détail pour l'article) et est communiquée à l'avance à tous les enchérisseurs, il est possible qu'un montant admissible soit présent lorsque la dernière enchère dépasse la valeur indiquée.

Si l'intention de faire un don peut être établie (ce qui serait le cas si la valeur indiquée de l'article ne dépasse pas 80 % de la dernière enchère), un reçu pour fins d'impôt indiquant le montant admissible peut être délivré.

**Exemple**

Une société de vente au détail fait don d'un vélo tout terrain à un organisme de bienfaisance, qui le met aux enchères.

Le vélo vaut 400 \$, et ce montant est affiché à côté de l'article.

Toute enchère acceptée de 500 \$ ou plus permettrait à l'enchérisseur d'obtenir un reçu pour don qui serait l'excédent de l'enchère acceptée qui excède 400 \$ (c.-à-d. montant admissible est cet excédent).

L'ARC est d'avis que, en ce qui concerne certains articles personnels tels que, mais sans s'y limiter, le chandail d'un joueur de hockey, le droit de jouer au golf ou de dîner avec une personne en particulier, la valeur de l'article sera le montant de la dernière enchère, et il n'y a donc aucun montant admissible.

**Troisième situation :  
Concert, spectacle ou manifestation sportive**

Bien qu'un événement particulier puisse servir à collecter des fonds pour un organisme de bienfaisance, et que la totalité ou une partie des fonds recueillis au moyen de l'activité peut être destinés à l'organisme, il doit y avoir des preuves claires que le prix du billet dépasse le prix habituel et actuellement demandé pour un tel billet pour qu'il y ait un montant admissible.

Si le montant de l'avantage (comprenant le prix habituel et actuellement demandé pour le billet) ne dépasse pas 80 % du prix effectivement demandé pour le billet, un

**« La présence de célébrités à un événement ou activité de collecte de fonds ne constitue pas, en soi, un avantage. »**

reçu pour fins d'impôt peut être délivré pour la différence. S'il n'y a aucun événement raisonnablement comparable, aucune partie du prix du billet ne peut être perçue comme un montant admissible.

**Exemple**

Des billets sont vendus au prix de 200 \$ pour un concert-bénéfice où se produira X, un artiste du spectacle.

*(Suite page 17)*



**Bénévol'Action - Avril 2008**

*... Lignes directrices générales sur les événements ou les activités de financement*

(Suite de la page 16)

Chaque participant reçoit un t-shirt de l'artiste X, qui se vend normalement à 20 \$, et un DC qui se vend au détail à 15 \$.

L'artiste X a donné un concert semblable à Ottawa il y a 8 mois dans le cadre de sa tournée habituelle, et le prix du billet était de 100 \$.

La valeur des articles gratuits est de 35 \$, ce qui dépasse le moindre de 75 \$ et de 10 % de 200 \$ (20 \$). Par conséquent, les articles gratuits sont considérés comme un avantage dont il faut tenir compte pour déterminer le montant admissible.

Dans cet exemple, le montant de l'avantage est de 135 \$. Puisque ce montant ne dépasse pas 80 % du prix réel du billet (160 \$), un reçu

pour fins d'impôt peut être délivré indiquant le montant admissible (65 \$).

&



**Pour plus de renseignements :**

<http://pancan-cra.voluntarygateway.ca/fr>

**Exemple 1.**

**Détermination du montant admissible :**

Prix du billet (200 \$) **moins** la valeur du repas (100 \$) = montant admissible (100 \$)

**Exemple 2.**

**Le détaillant qui fait don du vélo aura droit à un reçu pour fins d'impôt de 400 \$.** Si le vélo est un don de la part du détaillant, celui-ci est réputé, en vertu de l'article 69, avoir un revenu de 400 \$. Si le vélo lui a coûté 250 \$, le détaillant a donc un bénéfice de 150 \$ aux fins de l'impôt.

**Exemple 3.**

**Détermination du montant admissible :**

Prix réel du billet (200 \$) **moins** le prix d'un billet comparable à des fins autres que de bienfaisance de 100 \$ et l'avantage de \$35 (200 \$ - 135 \$) = montant admissible de 65 \$



# Un régime de retraite pour nous !

**Plus de 700 travailleurs-euses  
ont déjà choisi d'adhérer  
à ce régime de retraite !**

## Serez-vous les prochains?

Date butoir pour les adhésions : 15 mai 2008

Mise sur pied du régime : 1<sup>er</sup> octobre 2008



[www.lecfp.qc.ca](http://www.lecfp.qc.ca)



[www.relais-femmes.qc.ca](http://www.relais-femmes.qc.ca)



Pour vous guider vers  
la bonne ressource

Contactez-nous  
[fcabq.org](http://fcabq.org)

514.843.6312 • 1.800.715.7515

**fcabq**  
FÉDÉRATION DES CENTRES  
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC



FÉDÉRATION  
DES CENTRES  
D'ACTION BÉNÉVOLE  
DU QUÉBEC

1557, avenue Papineau  
Montréal, QC  
H2K 4H7

Téléphone : 514.843.6312 / 1 800 715.7511  
Télécopie : 514.843.6485  
Messagerie : info@fcabq.org

Retrouvez-nous sur la toile !  
[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

## SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2008 Du 27 avril au 3 mai

**LES BÉNÉVOLES :**  
**Bâtisseurs, chacun à sa façon,**  
**d'un monde plus équitable.**  
**REMERCIONS-LES !**

## *Bénévol'Action* SPÉCIAL SAB 2008

| Collaborateurs à ce numéro |

| Christine Boutin, *Centre d'action bénévole SERS* | Sania Grégoire,  
*Centre de Bénévolat de la Rive-Sud* | Les Rendez-vous annuels |  
| Monique Moisan, *Réseau québécois de l'action communautaire auto-*  
*nome* | Denis Nantel, *Les Rendez-vous annuels* | Lise Proteau, *FCABQ* |  
Pierre Riley, *FCABQ* |

| Responsables de la publication |  
Pierre Riley | Patricia Morin

| Conception | Rédaction | Réalisation |  
Patricia Morin

| Droits d'auteur |  
Nous encourageons la diffusion du contenu du *Bénévol'Action*,  
à condition d'en citer la source.



## L'Agenda

### Prix Hommage bénévolat-Québec 2008 Cérémonie officielle à Québec, le 30 avril

Visitez notre site Internet à compter du 1<sup>er</sup> mai pour connaître les organismes et les bénévoles lauréats.  
[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

### Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin

**La période des mises en candidature est ouverte**  
Les organismes et les personnes désireuses de soumettre des candidatures au Prix Dollars-Morin ont jusqu'au 6 juin 2008 pour le faire.

La cérémonie de remise des prix aura lieu à l'Assemblée nationale le 10 octobre 2008.

Tous les renseignements et le formulaire de mise en candidature :  
[www.mels.gouv.qc.ca/benevolat](http://www.mels.gouv.qc.ca/benevolat)  
Expédiez votre bon de commande par télécopieur :  
514.843.6485

### Prix John Humphrey pour la liberté 2008

#### Appel de candidatures jusqu'au 30 avril 2008

Droits et Démocratie accepte encore des propositions pour remettre son prix à une personne s'étant illustrée dans la lutte pour les droits humains. Le prix est notamment assorti d'une bourse de 30 000 \$.

Critères d'admission et renseignements sur :  
[www.dd-rd.ca](http://www.dd-rd.ca)



**« Une société prospère est celle qui incarne, par les valeurs et la volonté des gens, la raison d'être d'une société, soit celle de permettre à chacune et chacun d'y avoir une place et d'y jouer un rôle. [...] Un milieu de vie où l'exclusion est considérée comme une maladie grave qu'on ne saurait tolérer. »**

**Claude Béland**  
Avocat, professeur-associé, fondateur et administrateur de plusieurs organisations vouées au développement de la démocratie et la citoyenneté

Président d'honneur de la SAB 1989